

histoire
politique
société

le débat

Benoit Yvert : L'avenir du livre

Redéfinir la culture générale

Édouard Brézin, Antoine Compagnon, Jean-Pierre Dupuy,
Michel Serres, Pierre-Henri Tavoillot

Peut-on encore enseigner la philosophie ?

Éric Deschavanne, Philippe Hoyer

Comment rendre les sciences attractives ?

Stella Baruk, Marie-Claude Blais, Michel Joubert, Marinette Solais

Michel Pierssens : Revues Savantes : quel avenir ?

Nouvelles jeunesses

Vincenzo Cicchelli, Monique Dagnaud, Olivier Galland, Jacques de Maillard,
Séverine Misset, Dominique Pasquier

Françoise Cachin, Krzysztof Pomian :

Les musées français à l'heure d'Abou Dhabi

numéro **145** mai - août 2007

Gallimard

- 3 *Benoît Yvert* : L'avenir du livre. Entretien.
-

REDÉFINIR LA CULTURE GÉNÉRALE

- 15 *Pierre-Henri Tavoillot* : Qu'est-ce que la culture générale ?

Sur la culture générale aujourd'hui

- 25 *Édouard Brézin* : Les idées scientifiques et la culture.

- 28 *Antoine Compagnon* : Pour la perméabilité des disciplines.

- 35 *Jean-Pierre Dupuy* : Mettre la science en culture.

- 40 *Michel Serres* : Culture générique.
-

PEUT-ON ENCORE ENSEIGNER LA PHILOSOPHIE ?

- 53 *Éric Deschavanne* : Peut-on sauver le soldat Socrate ? La crise d'identité de l'enseignement scolaire de la philosophie.

- 69 *Philippe Hoyer* : L'enseignement de la philosophie à l'épreuve de l'individualisme. De la crise du sens au retour du sens ?
-

COMMENT RENDRE LES SCIENCES ATTRACTIVES ?

- 85 *Marie-Claude Blais* : Comment comprendre la désaffection des jeunes à l'égard des sciences ?

- 92 *Marinette Solais* : Enseignements scientifiques : l'heure de l'inquiétude.

- 103 *Stella Baruk* : De l'Académie des sciences à l'école maternelle.

- 111 *Michel Foubert* : Quelle est la place légitime de l'enseignement des mathématiques dans l'éducation ?
-

- 127 *Michel Pierssens* : Revues savantes : quel avenir ?
-

NOUVELLES JEUNESSES

- 142 *Dominique Pasquier* : Les lycéens et la culture. Entretien.

- 152 *Monique Dagnaud* : La teuf comme utopie provisoire.

- 165 *Vincenzo Cicchelli, Olivier Galland, Jacques de Maillard, Séverine Misset* : Les jeunes émeutiers de novembre 2005. Retour sur le terrain.
-

- 182 *Françoise Cachin, Krzysztof Pomian* : Les musées français à l'heure d'Abou Dhabi. Entretien.
-

Abonnements

Sodis Revues BP 149 — Service des Abonnements
128, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny
77403 Lagny Cedex, Téléphone : 01 60 07 82 59
C. C. P. Paris 14590-60 R.

Abonnement 12 mois (5 numéros de 192 pages) :
France et D. O. M. - T. O. M. : 66 € T.C.
Étranger : 69 € T.C.

Étudiants (avec photocopie de la carte) :
France et D. O. M. - T. O. M. : 52 € T.C.
Étranger : 55 € T.C.

Le Débat dispose d'un site à l'adresse suivante :

www.le-debat.gallimard.fr

L'index intégral de la revue y est librement consultable, par divers modes d'accès (auteur, titre, numéro, type d'articles, recherche libre). Il sera mis à jour à chaque livraison. On y retrouve également la *Chronologie des idées* (1953-1999), un choix d'articles sur la « révolution informatique » et la présentation du dernier numéro paru.

Possibilité est donnée à l'internaute de télécharger, contre paiement en ligne, une première sélection d'articles de la revue, lisibles sur le logiciel gratuit Acrobat E-book Reader, imprimables mais non copiables.

Pour tout renseignement : le-debat@gallimard.fr

Rédaction : Marcel Gauchet

Conseiller : Krzysztof Pomian

Réalisation, Secrétariat : Marie-Christine Régnier
P.A.O. : Interligne, B-Liège

Éditions Gallimard : 5, rue Sébastien-Bottin, 75328 Paris Cedex 07. Téléphone : 01 49 54 42 00

La revue n'est pas responsable des manuscrits qui lui sont adressés.
Les manuscrits non publiés ne sont pas rendus.

L'avenir du livre

Entretien avec Benoît Yvert

Le Débat. – Vous venez de procéder à une large consultation au sujet de l'avenir du livre, « Livre 2010 », sous la forme de onze tables rondes réunissant l'ensemble des acteurs du domaine. Qu'est-ce qui vous a conduit à recourir à cette méthode originale ? Quelles sont les conclusions qui s'en dégagent ? Et, pour commencer, quelles impressions avez-vous retirées de cette expérience ?

Benoît Yvert. – Juste après ma nomination à la Direction du livre et de la lecture, le ministre de la Culture a souhaité me confier une mission exploratoire. Il considérait que le numérique était un des grands défis posés à la culture au sens large. Il supposait à juste titre qu'après le cinéma et, surtout, la presse l'économie du livre pourrait être fortement affectée par l'avènement du numérique. Ce fut le point de départ de notre réflexion. Nous avons fait par ailleurs le constat que la politique du livre en général fonctionnait sur des fondamentaux fixés dans les années 1970 et qu'elle méritait un rafraîchisse-

ment. Je me suis donc demandé comment couvrir l'ensemble du champ, et j'ai tout de suite opté pour une véritable concertation, mais sans tomber dans des « états généraux du livre », qui nous auraient menés jusqu'en 2020 pour essayer de comprendre ce qu'il aurait fallu faire en 2010... Il fallait aller assez vite, tout en couvrant l'ensemble des problématiques.

Nous avons commencé par engager une directrice de projet extérieure, comme c'est l'usage, en la personne de Sophie Barluet. Elle présentait le grand avantage d'avoir un pied dans les deux univers, celui de l'édition, puisqu'elle avait été secrétaire général éditorial des Éditions du Seuil, et celui du service de l'État. Elle avait notamment rédigé deux rapports pour le Centre national du livre (CNL), un sur les sciences humaines, l'autre sur les revues. La méthode que nous avons définie ensemble a consisté à organiser une dizaine de tables rondes sur les nœuds gordiens de la politique du livre et à y convier l'ensemble des acteurs publics et

privés du secteur, ce qui, à ma grande surprise, s'est révélé une première. Nous avons pris soin de cadrer le travail de ces tables rondes par une courte note préparatoire donnant les chiffres clés des principales problématiques traitées et par un ordre du jour pour chacune d'elles. Nous avons aussi calibré le temps des discussions – entre quatre et six heures. Il fut ainsi possible d'entendre tout le monde, mais dans l'ordre. Chaque table ronde a fait émerger un certain nombre de propositions concrètes. La fin de ce premier temps a permis d'élaborer un *verbatim* d'environ deux cent cinquante pages couvrant l'ensemble du champ sans trop s'égarer en chemin et en restant au plus près des fondamentaux. Nous avons réuni en tout deux cents témoins, et je trouve que ce qui est ressorti de leurs travaux, sur les plans à la fois prospectif et analytique, présente une réelle plus-value. Nous avons pu ainsi, dès le colloque « Livre 2010 » du 22 février dernier, annoncer les premières pistes de réforme.

Le Débat. – À titre personnel, quelles menaces vous semblent peser le plus fortement sur le livre et quelles réponses souhaiteriez-vous y apporter ?

B. Y. – Je dirais pour commencer que le sentiment général qui m'a paru se dégager de ces travaux est l'inquiétude. Les périodes de changement étant toujours caractérisées par une radicalisation des discours, deux grandes écoles se sont fait entendre, l'école « joyeuse » et celle de la « désespérance ». La première considère que le devenir numérique épouse celui de la société en réseaux, qui permettra la démocratisation des savoirs. Tout le monde sera auteur, tout le monde sera médiateur. Ce sera la fin des barrières et l'avènement d'une culture de masse, gratuite, pour tout et pour tous. Je caricature, bien sûr. L'autre école estime que l'écran roi va détruire tous les médiateurs du savoir, à commencer par les libraires, et que le livre est mort.

Quand on lit l'intégralité du *verbatim*, se dégagent des éléments qui sont réellement positifs et d'autres nettement plus inquiétants. Pour commencer par ces derniers, je dirais qu'ils sont d'ordre à la fois ancien et nouveau. Un premier constat, partagé, et qui me préoccupe beaucoup, est que la fameuse question de la fracture sociale n'est pas résolue en bibliothèque. Les bibliothèques, qui sont l'équipement culturel le plus apprécié des Français, sont presque devenues l'apanage de la classe moyenne. Leur mission première, qui avait été définie dans les années 1970, d'offrir des médiateurs du savoir aux plus démunis n'a pas été remplie. Autre phénomène préoccupant : la baisse de la lecture des jeunes et le décrochage des adolescents, problèmes qui datent de plus d'une génération eux aussi et qui sont attestés par une récente enquête d'Olivier Postel-Vinay. S'y ajoute la diminution de ce qu'on appelle les « gros lecteurs », c'est-à-dire des personnes qui lisent plus de vingt livres par an. Il y a de plus en plus de lecteurs – phénomène rassurant –, mais ils ne lisent que deux ou trois livres par an. On déplore aussi le recul de certains secteurs, comme la poésie, le théâtre et, bien sûr, les sciences humaines, qui avaient fait l'objet du premier rapport Barluet.

À cela s'ajoute la surproduction galopante de livres. L'édition publie aujourd'hui plus de cinquante mille livres nouveaux chaque année, là où elle en publiait quarante mille il y a cinq ans et moins de trente mille il y a dix ans. Le phénomène le plus typique de cette montée exponentielle est celui de la double rentrée littéraire. Comme si l'on n'était pas satisfait d'offrir six cent cinquante romans à lire au 1^{er} septembre, on en ajoute trois cent cinquante au 1^{er} janvier !

Le Débat. – Vous vous souvenez de l'excellente phrase de Jérôme Lindon disant que le livre était le seul secteur économique à répondre

à la baisse de la demande par une inflation de l'offre...

B. Y. – Non seulement cette inflation n'est pas gratuite mais elle peut s'avérer mortifère. Les effectifs qui travaillent dans l'édition, le nombre de libraires de référence demeurent, eux, à peu près inchangés. On a donc un problème évident de quantité *versus* qualité, qui affecte l'ensemble de la chaîne du livre. À partir du moment où la logique de production l'emporte sur la logique de référence, on a des auteurs qui écrivent plus vite, des éditeurs qui, lorsqu'ils ont vingt manuscrits au lieu de dix, les lisent plus rapidement et les travaillent moins, des libraires qui ont de moins en moins le temps de les lire et des bibliothèques celui de les référencer. La durée de vie moyenne d'un livre en librairie est aujourd'hui d'un peu plus de trois mois – quatorze semaines exactement –, tandis qu'elle était d'environ six mois il y a une génération. Le libraire avait alors la possibilité d'explorer quasiment l'ensemble de son champ. Tous les libraires honnêtes vous disent que ce n'est plus le cas. Si le libraire n'a plus le temps de lire les livres, il ne peut plus remplir sa fonction première de passeur et de défenseur du fonds dans la durée.

Il y a donc des conséquences à tout cela, qui affectent ce que j'appelle, en référence à Guizot, la « classe moyenne » des auteurs. Cette dernière recouvre les auteurs qui vendent entre deux mille et dix mille exemplaires par an. C'est la niche méritocratique dans laquelle se concentrent les problèmes. L'auteur de création qui a un public cible, d'un côté, et celui de best-sellers, de l'autre, se portent extrêmement bien, mais le « centre éclairé » subit l'essentiel des difficultés actuelles. Je parle sous votre contrôle, puisque vous êtes éditeurs, mais un essai politique, historique ou de sciences humaines, qui

tirait il y a une génération à quatre mille exemplaires, restait six mois en librairie et trouvait finalement trois mille cinq cents acheteurs, tire aujourd'hui à deux mille...

Le Débat. – Huit cents pour les sciences humaines!

B. Y. – Cela pose évidemment un problème dont l'effet boomerang se fait sentir à tous les niveaux. Est-ce que, malgré le soutien de son éditeur, l'auteur va investir cinq ans de sa vie pour être mis en place à huit cents exemplaires, ne plus être lu par son libraire, être moins diffusé en bibliothèque et, alors que l'auteur recherche légitimement une certaine forme de notoriété ou de reconnaissance, être de moins en moins critiqué par la presse? C'est donc cet auteur de ventes moyennes qui souffre le plus – en raison d'une conjonction de problèmes qui vont bien au-delà de la seule surproduction – d'une crise dont nous ne voyons que les prodromes.

Cette crise affecte aussi de plein fouet le libraire. J'aimerais préciser qu'il est plus que temps de mettre les bons mots sur les choses et de s'entendre sur ce dont on parle quand on dit « le libraire », « l'auteur », « l'éditeur ». Ce sont des mots gigognes que la facilité médiatique invite à faire porter par tous et n'importe qui, alors que cette indifférenciation dans la qualité nous fait passer à côté des véritables référents que le service public a pour mission de défendre. J'y reviendrai, car c'est notamment dans ce domaine que nous avons essayé d'apporter des réponses concrètes.

Le Débat. – Voyez-vous des éléments positifs?

B. Y. – Il y a des éléments très positifs. Je me suis amusé à regarder un certain nombre de chiffres mis à la disposition des tables rondes. Si l'on s'en tient aux seuls éléments évoqués précédemment, on a l'impression d'assister à un

déclin absolu. Or le chiffre d'affaires de l'édition depuis la loi Lang a plus que doublé, le nombre de points de vente a explosé : on vend aujourd'hui des livres dans les gares, dans les supermarchés ; il y avait la Fnac, il y a en plus Virgin, Cultura, etc. On n'a jamais vendu autant de livres et dans autant de points de vente. Les bibliothèques sont en explosion quantitative et qualitative. Grâce à la dotation générale de décentralisation, on continue à construire chaque année des bibliothèques de différents types, municipales, départementales de prêt, ce qu'on appelle les BMVR (bibliothèques municipales à vocation régionale), médiathèques, etc. Il s'y ajoute la rénovation ou la création de grands établissements pilotes, comme la nouvelle Bibliothèque nationale de France ou la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou. En dépit de notre imaginaire d'un âge d'or intellectuel des années 1960, la bibliothèque n'en était alors qu'à la préhistoire. De ce point de vue, l'expansion est énorme. En devenant aussi médiathèque, la bibliothèque a accueilli une multiplicité de supports (CD, DVD, etc.). Alors que, selon les esprits chagrins, ces derniers devaient supplanter le livre, on constate au contraire que le livre reste, et de loin, le support qui y est le plus demandé et le plus emprunté. La bibliothèque est véritablement devenue l'équipement culturel favori des Français, même si elle est parfois critiquée pour ses horaires d'ouverture ou ses files d'attente. Un Français sur deux la fréquente (ils étaient deux fois moins il y a vingt ans). Quand on visite les nouvelles médiathèques, par exemple, on est impressionné par l'ampleur de leur succès. Les livres sont en première place, les bibliothécaires sont bons, la médiation est effective et pertinente.

Tous ces chiffres sont très peu connus. Mais il en existe d'autres. Par exemple, en dix ans, les

droits d'auteur versés par les éditeurs ont doublé. Nous vivons une période extraordinaire-ment paradoxale, caractérisée par une remise en question générale de la médiation, mais où le besoin de référence n'a jamais été aussi fort. Prenons un exemple. Trois des plus grandes réussites éditoriales de l'an passé étaient inattendues : le *Dictionnaire égoïste de la littérature française* de Charles Dantzig, chez Grasset, qui n'était sans doute pas programmé pour un tel succès, le *Louis XVI* de Jean-Christian Petitfils, chez Perrin, qui fait mille pages et qui, selon une fausse idée de la modernité, aurait dû en faire trois cents pour toucher un large public, et, bien entendu, *Les Bienveillantes*. Quel est le point commun entre ces trois livres ? Ils sont à la fois très denses et très écrits, analytiques et littéraires, donnant du sens et du plaisir.

Le Débat. – Ne pourrait-on pas dire qu'il y a eu un système du livre français, longtemps préservé par un certain nombre de verrous protecteurs et qui a été brutalement choqué ? La loi Lang, le prix unique du livre, l'absence de publicité à la télévision, ou la demi-stabilité d'un système éditorial hérité du XIX^e siècle, avec une relative limitation des grands groupes par rapport aux maisons moyennes, ont réussi à préserver à peu près la chaîne du livre reliant l'auteur, l'éditeur et le libraire. On pourrait aussi ajouter une certaine tradition des humanités, qui a fourni la base de l'enseignement et a donné au livre une solidité qu'il n'a pas dans d'autres pays. Or les évolutions récentes de la lecture, de la distribution des livres, du rapport au livre, de la concentration économique, etc., ont atteint ce cocon. Et c'est là-dessus qu'arrive la révolution du numérique et des nouvelles technologies, qui introduit dans ce système fragilisé un élément radicalement nouveau.

B. Y. – Je voudrais dire un mot de la concen-

tration éditoriale, qui avait été présentée comme le mal absolu. Quand on interroge d'anciens éditeurs indépendants qui ont rejoint un groupe, comme Paul Otchakovsky-Laurens chez Gallimard, Claude Durand chez Hachette, François Gèze ou Xavier de Bartillat chez Éditis, ils disent tous avoir bénéficié des avantages commerciaux du groupe tout en ayant gardé leur indépendance éditoriale. Pour le moment, la concentration a permis de maintenir des maisons d'édition qui étaient plutôt mal en point, en réalisant des économies de gestion et d'échelle. Le métier du livre est après tout indissociablement intellectuel et économique.

Cela dit, vous avez raison de souligner que l'édition conjugue des difficultés récentes avec un avenir qui fait plutôt peur qu'autre chose. Pour le moment, le numérique, le réseau, reste sans véritable médiateur. L'immense défi d'aujourd'hui pour demain est donc de favoriser la place des médiateurs dans l'ère numérique.

Le Débat. – Au-delà des médiateurs, quels sont, selon vous, les problèmes posés par le numérique ?

B. Y. – D'abord, le numérique, on n'y est pas encore. On le balbutie. Une première tentative a été faite il y a cinq ou six ans avec les premiers *readers* et autres *e-books*. Elle a fait long feu. Les éditeurs, qui sont pour la plupart des « numéristes » non de passion, mais de raison, ont longtemps considéré que le danger n'était pas réel. En un an et demi, j'ai pu observer une soudaine prise de conscience. De ce point de vue, le travail novateur lancé par Jean-Noël Jeanne-ney autour du projet de Bibliothèque numérique européenne a été un sain instrument d'éveil des esprits.

Le Débat. – En quoi ce projet, qui se présente comme radicalement opposé à Google, est-il si différent ? Est-ce parce qu'on demande aux édi-

teurs s'ils sont d'accord pour numériser et que les auteurs sont vaguement respectés ?

B. Y. – Il y a deux grandes différences, dont celle que vous signalez : l'une respecte le droit d'auteur, l'autre le viole, et l'une se fera avec le concours des bibliothécaires, et donc des médiateurs, ce qui n'est pas le cas de l'autre. Pour le moment, la Bnf a allumé le premier étage de la fusée. Le deuxième étage ne pourra être lancé qu'en partenariat avec les éditeurs pour les livres sous droits afin de négocier ensemble un nouveau modèle économique. Ce tournant majeur devra s'accompagner d'un soutien financier aux libraires, notamment pour les aider à constituer un site et à s'emparer de ce nouveau média pour y insérer leur plus-value afin – pour une fois – de faire coïncider le faire-savoir avec le savoir-faire.

Pour revenir au numérique au sens le plus large du terme, il est évident qu'il aura un fort impact sur une partie de la chaîne du livre. Je disais précédemment que l'essentiel, dans chacun des domaines, est de commencer par nommer précisément les choses. Prenons un livre : pour un Français, livre est synonyme de littérature, alors que nous savons tous que la production de livres comporte trois grands tiers : la littérature, incluant poésie, théâtre, etc. ; le savoir, incluant sciences humaines et vulgarisation intellectuelle de qualité ; enfin le pratique (informatif, juridique, etc.).

Je crois profondément que le premier tiers, qui est celui de la lecture plaisir, non seulement n'est pas menacé mais va continuer à se développer. Le livre, contrairement au disque ou au DVD, reste un symbole social extrêmement important. À travers sa bibliothèque, on projette ce que l'on est ou ce que l'on souhaite montrer. La place physique occupée par les livres est donc structurante, alors que celle occupée par les disques ou les DVD est plutôt considérée comme

encombrante par ses utilisateurs. D'où le succès des nouveaux baladeurs numériques, qui stockent quantité de morceaux sur un support minuscule. Ce rapport à l'espace propre au livre me paraît au moins aussi important que son rapport au temps et au silence.

Le deuxième tiers des livres croise la lecture plaisir et la lecture devoir, ou informative ou encore technique et professionnelle. Le troisième tiers exclut la lecture plaisir et ne concerne plus, sauf exception, que la lecture utilitaire. C'est celui-ci en totalité que le numérique va affecter, comme on le voit déjà pour les encyclopédies. En toute logique, on ne conservera à l'avenir que les livres que l'on aura envie de lire *in extenso* et de conserver. À partir de 2010, qui devrait représenter un tournant, un gros tiers du chiffre d'affaires de l'édition devrait donc se jouer sur l'écran. Or ce tiers conditionne l'ensemble, puisque le secteur vit sur des marges bénéficiaires faibles. Une des vertus de la chaîne du livre est que ses acteurs ne travaillent pas que pour de l'argent. Un auteur n'écrit pas pour vendre des livres – y compris les deux mille cinq cents, et encore, qui vivent de leurs droits d'auteur – ou alors mieux vaut faire autre chose. Un libraire gagne autour de mille huit cents euros par mois. L'éditeur, considéré par certains comme le bénéficiaire du système – ce qui dénote une tendance démagogique que je trouve toxique –, ne touche directement qu'environ 15 % du prix de vente. Bref, on est dans un système dans lequel la quête de légitimité prime encore sur celle du profit. Le défi va consister à savoir si nous pouvons aider le tiers qui va subir de plein fouet le basculement numérique.

Autre question centrale pour les éditeurs, qui se pose d'ailleurs aussi pour la Bibliothèque numérique européenne : que fera-t-on demain des livres récents sur le réseau ? Seront-ils piratés

ou bénéficieront-ils d'une rémunération partagée, sans doute moins chère, puisque la technologie permet de réduire les coûts de fabrication ? Là encore, nous devons partir des fondamentaux : tout travail mérite rémunération. La pseudo-religion de la gratuité couvre souvent la plus abominable des démagogies qui, sous couvert du « tout-gratuit », diffuse des publicités très rémunératrices. Le nœud gordien se situe là, ici et maintenant. Il faut dénoncer la tendance inquiétante à confondre démocratisation et gratuité. Cette tendance va de pair avec la remise en question de la médiation au nom du « tous-auteurs » et du « tous-éditeurs ». En résumé, comme le dit justement Denis Olivennes, « la culture de la gratuité tue la culture ». Elle menace la démocratisation de la qualité qui définit et légitime depuis Malraux la politique culturelle.

Le Débat. – Pour résumer ce que vous dites, l'impact du numérique va sortir du secteur du livre, du livre physique, une partie significative de la production actuelle. Si bien que l'on peut craindre un déséquilibre profond et global d'un système déjà fragile économiquement à partir d'un secteur particulier. Est-ce bien ce qu'on peut anticiper actuellement comme péril ?

B. Y. – Comme péril oui, totalement. On n'y est pas encore, mais on sait que les prodromes sont là. Avant de s'enclencher, toute révolution industrielle commence par tourner un certain temps autour de l'innovation, puis vient le moment – lorsque la technologie épouse les mœurs – où le décrochage se produit. L'exemple de la presse est intéressant à cet égard. Quand l'arrivée du numérique a été annoncée, peu de gens y ont cru. Et puis un jour, pour les journaux, presque brutalement, un tournant est survenu. On continue, heureusement, à vendre des journaux, mais on en vend moins, et les points de vente s'effritent. Par rapport à la presse, notre

chance, à nous le livre, est d'avoir un support plus solide, mais aussi de bénéficier de cette expérience pour tenter de prendre un petit temps d'avance. Anticiper plutôt que subir, en somme.

En conséquence, la priorité de la nouvelle politique du livre est de favoriser l'intrusion des médiateurs traditionnels à l'intérieur de la nouvelle économie numérique. Il faut à la fois défendre et élargir leur rôle, à condition, là encore, de bien savoir de qui l'on parle. Un éditeur recouvre un spectre qui s'étend d'un fabricant de livres sans âme rédigés par des nègres jusqu'à Gallimard. Ce n'est pas le même métier, même si les deux portent le même titre. Il en va de même du libraire, de la personne qui vend des *bubble-gums* à côté de journaux et des vingt meilleures ventes de livres jusqu'au passeur qui propose une offre de plusieurs dizaines de milliers de titres.

Je commencerai par le libraire, qui est sans doute le cas le plus intéressant puisqu'il est le maillon le plus fragile aujourd'hui et qu'il conjugue toutes les difficultés : hausse des loyers en centre-ville, restriction de la marge bénéficiaire et crise générationnelle – on a connu un extraordinaire développement des librairies dans les années 1970, mais les libraires de cette génération arrivent bientôt à l'âge de la retraite, ce qui pose un important problème de renouvellement. La Direction du livre et de la lecture a fait une enquête avec les libraires et les éditeurs sur la situation de la librairie indépendante. Il en ressort que la marge bénéficiaire des librairies est de 1,5 % et qu'elle se dégrade... On peut mettre ce chiffre en regard d'un autre : le commerce électronique représente aujourd'hui 4 % des ventes de livres en France contre 12 % dans les pays anglo-saxons. D'autres difficultés s'ajoutent à cela, comme la hausse des frais de poste et des frais de gestion, qui résultent de la hausse de

la production ainsi que de celle des retours, qui atteint aujourd'hui 30 %. Point positif dans ce marasme : l'office s'est beaucoup réformé et le libraire le maîtrise bien mieux qu'auparavant.

Si nous voulons aider ces libraires, il nous faut d'abord définir ce qu'ils sont. Un grand libraire consacre entre 15 % et 20 % de son chiffre d'affaires à la rémunération de ses collaborateurs, à comparer à une moyenne de 6 % à 8 % dans les grandes surfaces. Il paie donc dix points de plus pour avoir de bons libraires afin de défendre des livres plus difficiles à vendre. Il paie donc deux fois. Ces deux critères : la rémunération et le fonds, c'est-à-dire le nombre de titres qu'il défend sur la durée, devraient nous permettre de lancer une « labellisation ». Une fois que nous aurons défini ces « libraires indépendants de référence » (LIR), nous pourrions nous battre pour leur donner des avantages fiscaux – par exemple moins de taxe professionnelle, mais aussi s'inspirer du modèle des cinémas d'art et essai afin de permettre aux municipalités d'aider leurs libraires. Des discussions sont déjà en cours sur ces points. Une autre réponse consiste à favoriser l'implantation future de nouvelles librairies, puisque, par exemple, de nombreuses villes moyennes en sont dépourvues. Je ne donnerai qu'une mesure, votée au dernier conseil d'administration du CNL, qui concerne l'aide au premier stock. Elle était doublement limitée à huit mille euros et à des lieux de moins de cent mètres carrés. Les limites ont été repoussées à vingt mille euros et trois cents mètres carrés. Mais il faut aller plus loin encore, et très vite.

Les libraires qui marchent sont ceux qui développent leurs espaces et la diversité de leur offre. Ce ne sont pas ceux qui vendent uniquement *Harry Potter* et Marc Dugain, mais ceux qui font une place aux volumes de François Furet dans les collections « Bouquins » et « Quarto »,

ainsi qu'à l'essai de Ran Halévi consacré à ce même Furet. Ces ouvrages d'envergure ont toujours un public. Encore faut-il qu'il y ait des libraires qui prennent le temps de les défendre et de les exposer. Pour cela, il faut que le libraire soit bon, qu'il sache qui est François Furet et qu'il ne soit pas payé comme une personne qui vend des oranges en pyramide. Je crois donc que la labellisation est une piste neuve et forte, qui donne un contenu concret à l'un des marronniers de la politique du livre : l'article 2 de la loi Lang sur la remise qualitative, laquelle, jusque-là, n'était pas précisément définie.

Le Débat. – Et les éditeurs ?

B. Y. – La problématique est similaire. En France, personne ne peut dire combien il existe d'éditeurs. C'est une des premières questions que je me suis posée en arrivant à la Direction du livre. Il peut y en avoir plusieurs milliers, mais la base professionnelle est d'environ huit cents. Selon moi, un véritable éditeur est d'abord quelqu'un qui associe une démarche intellectuelle à des impératifs économiques. C'est un professionnel qui garde une âme d'amateur. Quelle est l'urgence pour ces éditeurs ? Les aider à conserver la maîtrise intellectuelle et financière de leur contenu. Nous avons créé au printemps dernier une commission sur la politique numérique afin que les éditeurs soient partie prenante de la négociation dans le cadre de la future Bibliothèque numérique européenne. Le ministre a souhaité que cette commission – composée de neuf membres, dont trois éditeurs – élargisse progressivement son champ d'intervention afin d'aider un certain nombre d'éditeurs intellectuels de qualité à numériser leur fonds. La condition préalable est qu'un accord soit trouvé entre le monde des éditeurs et celui des bibliothèques pour la numérisation des livres sous droits. C'est l'ambition de cette commission, mais je n'aurais

sûrement pas la prétention de vous dire que la solution va être trouvée. Si elle ne l'est pas, l'avenir en tout cas est écrit : il s'appelle le piratage.

Le discours courageux qu'a tenu récemment le ministre de la Culture Renaud Donnedieu de Vabres s'est voulu clair sur ce sujet. Je précise au passage qu'il n'y a d'ailleurs dans ce domaine aucun clivage politique, même si le fait d'avoir tenu ce colloque peu de temps avant les élections a pu être interprété comme une manœuvre politique. C'est en réalité le contraire. Qu'un ministre s'intéresse à ce point à la problématique du livre, en fasse une priorité budgétaire et lance une mission pilote sans garantie d'en retirer le moindre bénéfice personnel : voilà une attitude qui, tout simplement, sert l'intérêt général et honore la politique.

Le Débat. – À vos yeux, le problème numéro 1 pour les éditeurs réside donc dans la maîtrise du droit d'exploitation.

B. Y. – Oui, mais à laquelle j'ajouterais une nécessaire relégitimation intellectuelle. Je suis frappé de voir, moi qui ai choisi il y a plus de vingt ans l'univers du livre en raison d'une fascination presque aussi grande pour les éditeurs que pour les écrivains, qu'un certain nombre de clichés et d'effets pervers ont modifié l'image que le public se fait de l'éditeur. Ceux que nous connaissons bien tous ici, qui sont des hommes de l'ombre, dont le travail sur les manuscrits est irremplaçable pour faire le tri en amont, travailler avec l'auteur après et enfin porter médiatiquement l'ouvrage, sont en fait victimes de leur discrétion, cette dernière étant inhérente à leur éthique. Le livre a beau être la première des industries culturelles, c'est la moins connue du public, car c'est tout simplement celle qui communique le moins : 95 % des éditeurs ne font jamais parler d'eux, ce qui, dans une société de communication comme la nôtre, est une donnée

à reconsidérer. En bref, aujourd'hui, il faut de plus en plus être connu pour espérer être reconnu.

Le Débat. – Concernant ce métier éditorial, ne serait-il pas bon de développer l'association de l'auteur lui-même à ce travail? La coupure entre l'éditeur et l'auteur est frappante. L'auteur demande à l'éditeur une prestation de service, un peu comme un malade fait appel à un chirurgien mais ne veut surtout pas savoir comment l'opération se passe, pourvu qu'il en voie un résultat bénéfique. De son côté, l'éditeur exclut volontiers l'auteur de l'opération éditoriale de façon à ne pas être embêté. N'y aurait-il pas un travail à accomplir, qui irait tout à fait dans le sens de ce que vous dites, afin d'associer l'auteur à la connaissance de ce qu'est la production de son livre, dont il ignore généralement tout?

B. Y. – La chaîne du livre comporte en effet des maillons qui se connaissent étonnamment mal les uns les autres. Qu'on soit libraire, auteur, éditeur ou bibliothécaire, on porte des valeurs similaires. « Livre 2010 » a prouvé à quel point on gagnait à connaître et comprendre les problèmes des autres. Le décloisonnement de la politique du livre est pour moi une urgence. Nous allons établir un Conseil du livre, et je peux vous assurer que ce ne sera pas un comité Théodule. Il réunira, exactement dans l'esprit des tables rondes, une vingtaine de personnes, acteurs publics et privés, auteurs, syndicat des éditeurs, syndicat des libraires, représentants de l'État en région, collectivités territoriales, ministère de l'Éducation nationale, ministère des Affaires étrangères. Cela nous permettra d'abord de mutualiser nos études et de partager l'information à travers un site commun que nous lancerons. C'est la première priorité : connaître et informer. Un autre axe pour le futur proche réside dans la mutualisation des bonnes pra-

tiques. Pour sortir de la désespérance, nous devons essayer de voir pourquoi et comment des éditeurs et des libraires indépendants de référence se développent depuis une dizaine d'années. Autre urgence : notre méconnaissance de l'étranger, tant en matière de bibliothèques que d'économie du livre. Il est plus que temps d'y porter remède.

Une des raisons de ce cloisonnement tient à l'extrême indépendance des acteurs. Les éditeurs n'admettraient pas que l'État leur dicte une politique du livre, à très juste titre d'ailleurs. Les libraires sont dans le même cas, même si les mentalités évoluent et que beaucoup d'entre eux acceptent le principe de la labellisation qui était parfois considérée comme attentatoire à un certain égalitarisme ambiant. C'est donc que nous progressons. L'exercice doit se prolonger dans cet esprit-là, volontariste, transparent et collégial, l'État restant régalién en matière de bibliothèque et en termes de médiation, d'organisation et de régulation du secteur marchand. Pour définir la direction du livre de demain, j'ai parlé de « direction stratégique recentrée sur ses fondamentaux mais les exerçant pleinement ». C'est précisément cela : des études et de bonnes pratiques diffusées et mutualisables. En investissant l'aire stratégique au lieu de nous disperser, nous aurons déjà rendu un grand service, me semble-t-il.

Ce recentrage se décline naturellement par la labellisation de la qualité. En conséquence, le CNL devra aider moins d'ouvrages, mais les aider mieux et dans la durée, en favorisant la diffusion des livres soutenus auprès des libraires qui en feront le choix et des bibliothèques qui en ont le devoir, surtout lorsqu'elles demandent une subvention à l'établissement. Comme les éditeurs, le CNL souffre d'un manque de visibilité et, par conséquent, de reconnaissance. Soit nous sommes fiers

de la labellisation intellectuelle que nous donnons *via* les commissions, soit nous ne le sommes pas. Dans ce dernier cas, nos aides perdent tout simplement leur cohérence. Pour qu'elles soient plus efficaces, il faut qu'elles soient à la fois plus fortes et plus visibles. Si, par exemple, nous soutenons un excellent livre, dense, avec des illustrations, à hauteur de dix mille euros, et que cela permet à l'éditeur de le mettre en vente à soixante euros, c'est bien. Mais si nous lui donnions vingt-cinq mille euros et qu'il baissait le prix de vente à trente-huit euros, ce serait encore mieux car nous contribuerions davantage à démocratiser la qualité, ce qui constitue le fil d'Ariane de la politique du livre. Afin de mieux assumer l'impact des subventions, je vais faire réaliser une série d'études sur les ouvrages que nous aidons, et je demanderai aux éditeurs de mieux répercuter l'aide du CNL sur le prix de vente. La conséquence sera de diminuer le nombre de livres aidés et de ne retenir que ceux que les commissions considéreront comme de grande envergure. La réponse à la surproduction réside dans ce *credo* de la qualité. J'ouvre une parenthèse sur ces commissions. Je veille à mélanger les gens et les sensibilités et à ce que les discussions soient franches. Leur composition est transparente et j'ai fait réaliser un annuaire afin que le CNL tourne le dos à la confidentialité. S'il est indispensable de rendre compte, les commissions doivent en revanche être libres dans leurs choix et respectées, en assumant que l'établissement ne saurait prétendre à l'infaillibilité. Là encore, là toujours, on entend parler du CNL quand on le critique, alors qu'il rend des services éminents et que ses avis sont respectés par l'immense majorité des professionnels. Rendons-le donc à la fois toujours plus visible et indépendant.

Le Débat. – Nous avons peu parlé de l'auteur

dans la chaîne du livre. Selon vous, quel est le problème pour les auteurs ?

B. Y. – Commençons par des chiffres simples. Deux mille cinq cents auteurs vivent de leurs droits d'auteur. On peut considérer que la population créative professionnelle compte entre cinquante et cent mille personnes, auxquelles s'ajoutent environ deux millions de personnes autoproclamées « auteurs ». Ce sont ceux qui appartiennent à ce que nous pourrions appeler le « premier cercle créatif » qui sont les plus directement exposés aux problèmes actuels du livre. Sur les six cent cinquante romans publiés à l'automne dernier, seule la moitié a bénéficié d'au moins une référence dans la presse. *In fine*, il y en a eu vingt dont on a parlé, et un qui a marché, tellement bien d'ailleurs que les autres ont été moins achetés. L'auteur d'aujourd'hui affronte donc un grave problème de prescription médiatique. La place donnée au livre dans les médias est de plus en plus réduite. Le filtre de la télévision est aussi un problème, notamment par la sélection des auteurs sur des critères extra-littéraires (il « passe » bien ou non). Prions pour qu'il reste des éditeurs qui continuent de porter les livres, des libraires qui les défendent et des lecteurs qui les répandent par le bouche-à-oreille.

Il y a tout de même des éléments qui me rendent optimiste. Nous connaissons tous un certain nombre d'auteurs non médiatiques qui continuent à vendre raisonnablement bien. Quand on a un véritable écrivain, porté par un vrai travail éditorial et défendu par des fidèles et des critiques, le cercle vertueux marche encore, et parfois marche même très efficacement.

Le Débat. – Puisque le livre, c'est quand même l'écrit, on ne peut pas ne pas évoquer la crise de la fonction critique. S'il y a un oublié dans ces problèmes liés au livre, c'est le critique de l'écrit.

La focalisation sur la télévision, média le plus puissant, masque le déclin de la capacité prescriptive de la presse et de la place de plus en plus faible accordée à la critique des livres. On ne va évidemment pas demander aux pouvoirs publics de fabriquer un statut de critique...

B. Y. – Dans le cadre du projet «Livre 2010», nous avons consacré une table ronde à ce sujet. Je crois que la presse a fait une immense erreur sur le terrain de la critique en collant à la temporalité de l'écran. En consacrant trois pages à un livre, elle offrait la possibilité d'une vraie prospection à travers l'ouvrage, qui passait généralement par une forme de dissection assez longue, suivie de jugements pour ou contre et n'hésitant pas à prendre parti. Il y avait donc liberté de ton et large développement, style et fond. Le livre, c'est du temps, donc du recul; la presse en a besoin aussi. Aujourd'hui, ce travail se réduit à vingt lignes, à la peur de prendre parti et à un système de renvoi d'ascenseur que plus personne ne nie. Mais gardons-nous de généraliser: récemment, deux grands journaux ont répondu de manière opposée à ce problème. *Le Figaro littéraire* a réduit l'espace consacré à la critique littéraire d'environ un cinquième ces dernières années. *Le Monde des*

livres est passé dans le même temps de huit à douze pages. On bénéficiait il n'y a pas si longtemps de trois grands temps: le temps long du livre, le temps moyen de la presse et le temps court de l'écran. Attention à la pente qui consisterait à raccourcir tous les temps, à perdre à la fois la hauteur, le recul et le silence inhérents au livre.

Le Débat. – Comment voyez-vous les choses évoluer jusqu'en 2010, puisque c'est l'horizon très proche que vous vous êtes fixé?

B. Y. – Et que les dernières évolutions confirment. Il est ressorti de notre colloque des préconisations de bon sens, qui ne sont pas budgétivores mais impliquent beaucoup de dialogue et de volonté. Nous attendons aussi le rapport de Sophie Barluet. Si les premières mesures annoncées lors du colloque sont suivies, nous aurons déjà anticipé le numérique et aidé les médiateurs à être présents sur le réseau. Si je devais résumer l'enjeu en un mot, je dirais qu'il nous faut renouveler la politique du livre des années 1970. Cette époque est révolue. Une nouvelle ère s'engage, qui commence dès maintenant et qui oblige à l'union sacrée des médiateurs de l'écrit. En résumé, nous devons repenser notre action pour pérenniser nos valeurs.

Redéfinir la culture générale

Peu d'idées auront été autant brocardées, vilipendées, disqualifiées que celle de « culture générale ». Son bourgeoisisme coupable, son verbalisme suspect et son humanisme louche faisaient l'unanimité contre elle. Maintenant qu'elle a disparu, on s'aperçoit qu'elle était irremplaçable, en dépit de ses défauts. Elle est à réinventer et à redéfinir.

Pierre-Henri Tavoillot, qui a eu à se pencher sur le problème dans le cadre d'une réflexion sur les programmes scolaires et universitaires, présente ses conclusions quant à ce que pourrait et devrait recouvrir aujourd'hui la notion pour retrouver un sens vivant.

Étant donné l'importance du sujet, nous avons tenu à prolonger sa proposition par une large discussion. Nous avons interrogé pour ce faire plusieurs personnalités en leur soumettant une série de questions dont on trouvera le texte page 24. Nous remercions Édouard Brézin, Antoine Compagnon, Jean-Pierre Dupuy et Michel Serres d'avoir bien voulu nous livrer leur avis.

Pierre-Henri Tavoillot

Qu'est-ce que la culture générale ?

L'idée de culture commune souffre d'une sorte de malédiction dans les débats actuels sur l'école. Chacun y voit, quoique souvent sous des formes différentes, une espèce de paradis perdu ou de terre promise, nécessaire à la refondation de l'école républicaine ; mais personne ne parvient à approcher une définition même simple et en tout cas opératoire de la notion. Faut-il la concevoir comme un « kit de survie » ou comme un « SMIC culturel » dans un monde en constante mutation ? Faut-il la clarifier par un référentiel détaillé des connaissances et des compétences exigées en fin de scolarité obligatoire ou, au contraire, y voir l'horizon d'un idéal : le portrait de l'honnête homme du ^{XXI}^e siècle ? Chacune de ces options a ses vertus et ses vices, mais, au bout du compte, prise dans les passions et les querelles d'école sur l'école, la culture commune reste introuvable.

Je voudrais apporter une contribution à ce débat, quitte à en renforcer la complexité, en abordant cette question par une autre entrée : celle,

un peu délaissée, voire vieillie (comme on dit dans les dictionnaires), de la « culture générale ». Deux idées seront défendues : 1) la culture générale est une partie – *et une partie seulement* – de la culture commune ou, comme on dit aussi, du socle commun ; 2) la culture générale se définit essentiellement comme *histoire des idées*.

Introuvable culture commune

Si l'on réfléchit, hors de tout contexte réel et dans une perspective purement idéale, à ce que doit transmettre l'école aujourd'hui aux enfants, on pourrait, je crois, assez aisément, s'accorder sur cinq dimensions :

1) Les compétences fondamentales pour l'entrée dans le monde social et culturel : lire, écrire, compter.

2) Des éléments d'une culture spécialisée entendue comme un approfondissement de cha-

Pierre-Henri Tavoillot est philosophe. Il enseigne à l'université de Paris-Sorbonne et préside le Collège de philosophie. Il a collaboré au Conseil national des programmes de 1994 à 2005. Il vient de publier, avec Éric Deschavanne, *Philosophie des âges de la vie* (Paris, Grasset, 2007).

Pierre-Henri Tavoillot
 Qu'est-ce que la culture
 générale ?

cune de ces compétences fondamentales ; autrement dit, des savoirs « disciplinaires » précis touchant aussi bien le domaine des humanités que celui des sciences et des techniques.

3) Des « compétences » générales ou savoir-faire, allant de la découverte des métiers jusqu'à la maîtrise de la bureautique et des langues vivantes étrangères (et d'abord de l'anglais), en passant par les pratiques sportives, technologiques, artistiques...

4) Des normes de comportement et de communication, depuis la « présentation de soi » jusqu'aux règles de politesse et de civilité, en passant par quelques éléments de rhétorique, d'éloquence, d'art épistolaire...

5) Une « culture générale », enfin, entendue non comme juxtaposition de savoirs spécialisés, mais comme unité organique des connaissances, dans les sciences comme dans les humanités, susceptible de constituer un fondement solide pour une spécialisation/professionnalisation future. Prise en ce sens, la culture générale constitue moins un contenu qu'un seuil : on a de la culture générale lorsqu'on commence à savoir s'orienter dans le savoir, lorsqu'on est apte à savoir ce que l'on ne sait pas, lorsqu'on devient le maître de son apprentissage.

Ces cinq catégories, ou d'autres s'en approchant, pourraient faire l'objet d'un consensus de base¹. Tout le problème est que nous restons, là encore, dans un domaine de généralité très éloigné de la définition et de la mise en pratique effectives. On peut à cet égard noter deux difficultés principales à cette application.

La première difficulté est que, à l'exception du premier (et encore), ces cinq niveaux peuvent être difficilement définis en termes de minimum et de maximum. S'il y a un saut effectif et décisif au CP dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, dans tous les autres domaines, en

revanche, l'écart entre une maîtrise de base et une maîtrise parfaite est sans limites : s'exprimer, compter, savoir, maîtriser, se comporter sont des aptitudes dans lesquelles les progrès sont infinis. On trouve toujours plus cultivé, plus savant, plus civilisé, plus sensible, plus habile que soi ; et c'est finalement la tâche de toute une existence que de s'y perfectionner. Bref, ce socle commun définit plus un projet de vie qu'un programme scolaire : une telle extension risque fort d'en limiter la portée pragmatique.

La seconde difficulté est qu'en ces cinq niveaux une sorte de hiérarchie naturelle s'établit qui conduit à privilégier le niveau 5 au détriment de tous les autres. Certes, « lire, écrire, compter » apparaissent comme une étape fondamentale, mais on estime souvent que cette tâche est close dès le CE1. À la suite de quoi, toutes les disciplines veulent être culturelles ! Et ajoutons : critiques, citoyennes, philosophiques..., bref, intellectuelles. En principe, c'est tout à fait juste, puisque toute éducation est par essence culturelle ; mais, en fait, cette aspiration à la *noblesse* culturelle – dont témoigne d'ailleurs l'expression « culture commune » elle-même – fait tomber dans l'ombre tout un pan de l'éducation.

Contre une telle dérive « culturaliste », il faut plaider pour une stricte division du travail entre les disciplines et lutter farouchement contre la dérive qui les pousse toutes à ne se préoccuper que de la seule prétendue noble mission : la culture ! Ni l'éducation physique, ni la technologie, ni l'apprentissage des pratiques artistiques et des langues de communication ne participent

1. Le rapport « Thélot » (*Pour la réussite de tous les élèves*, Commission sur l'avenir de l'école, Paris, La Documentation française, 2004) adopte une présentation un peu différente de celle-ci, mais convergente. Elle sera reprise et développée dans le texte de loi fixant le « socle commun » (loi du 24 avril 2005).

prioritairement de la culture générale. Et ce n'est pas leur faire injure que de les limiter à la transmission des compétences, si délaissées dans l'école d'aujourd'hui. À force de mettre de la citoyenneté, de la réflexion critique partout, la maîtrise des compétences de base se délaie, se noie et, finalement, disparaît. D'autant que d'autres objectifs tout aussi « cruciaux » se bousculent au portillon de l'urgence pédagogique : la sécurité routière, le développement durable, l'Europe, la lutte contre le machisme, le racisme et l'obésité... L'école se meurt du mélange des genres et de l'accumulation des finalités.

Du constat de ces deux difficultés – trop grande extension et insuffisante division du travail – il apparaît urgent de critiquer (au sens de limiter) l'idée de culture générale afin d'en cerner plus exactement les contours. Est-il possible de proposer une définition rigoureuse et non plus générale de la culture générale ?

Mettre les savoirs en culture

L'idée de culture générale remonte à l'Encyclopédie. Aux yeux des Lumières françaises, la notion traditionnelle d'« humanités classiques » apparaît trop étroite et trop rigide pour fonder l'éducation de l'homme éclairé : trop étroite, car elle néglige la dimension scientifique et technique du savoir ; trop rigide, dans la mesure où elle donne lieu, contre l'intention des premiers humanistes, à une imitation plate, déférente et répétitive d'un âge supposé d'or. La culture générale est donc plus « moderne » que les humanités, même si elle devra aussi se préserver des excès du modernisme : « La culture générale, écrit ainsi Alain dans ses *Propos* en 1921, refuse les premiers et la nouveauté. » La culture générale se

distingue également des rudiments réservés à l'école primaire. Elle concerne moins l'élémentaire que le terminal ; elle est la partie haute du socle commun. Son règne commence d'ailleurs avec la réforme de 1902 qui fixe durablement les structures de l'enseignement secondaire et les orientations d'une nouvelle pédagogie². L'avènement de la dissertation, l'introduction de la méthode expérimentale, la généralisation de l'explication de textes, le primat de la version sur le thème : toutes ces innovations témoignent de la volonté de faire passer le travail de la réflexion et de l'intelligence avant celui de la rhétorique et de la mémoire. On comprend du même coup pourquoi sa détermination est toujours restée très vague. Elle prétend aller au-delà du corpus identifié et immuable des humanités classiques.

C'est pourquoi la culture générale ne s'est longtemps définie que négativement comme « ce qu'il n'est pas permis d'ignorer ». Cet implicite en dit beaucoup à la fois sur la confiance d'une époque révolue où l'évidence en la matière régnait et sur notre désarroi contemporain. On peut être nostalgique de cette période où la figure de l'honnête homme semblait à portée de regard et de main sans faire l'objet d'aucune contestation ; et voir dans cette perte, comme le fit Alan Bloom, l'un des principaux travers de l'égalité moderne. On peut aussi être suspicieux et, à la manière de Bourdieu, dénoncer dans cet implicite un peu jésuite une pure stratégie de reproduction des élites. La démocratie est-elle l'adversaire de la culture générale, parce qu'elle aplatit tout, ou la culture générale est-elle l'adversaire

2. Cf. Antoine Prost, *L'Enseignement en France, 1800-1967*, Paris, Armand Colin, 1968 ; Marie-Madeleine Compière, « Des humanités à la culture générale, les finalités de l'enseignement secondaire en perspective historique », in François Jacquet-Francillon et Denis Kambouchner, *La Crise de la culture scolaire : origines, interprétations, perspectives*, Paris, PUF, 2005, pp. 65-76.

Pierre-Henri Tavoillot
 Qu'est-ce que la culture
 générale ?

de la démocratie, parce qu'elle hiérarchise dans l'ombre ? Les deux diagnostics ont leur valeur et une part de justesse. Mais, à vrai dire, ni la nostalgie ni la suspicion ne sont d'une quelconque utilité face à notre difficulté d'explicitier un tant soit peu les contenus réels de cette « culture générale ».

Le problème, formulé le plus simplement, est de parvenir à créer à partir du savoir des matières scolaires un ensemble relativement cohérent susceptible d'aider l'élève à se mouvoir dans l'univers de la culture (qu'elle soit celle de la connaissance de l'homme – ou humanités – ou celle de la connaissance du monde – ou sciences). *Mettre les savoirs en culture*³ : telle serait la formulation métaphorique de l'objectif essentiel de la culture générale. Or cette entreprise si difficile et si délicate, l'institution la laisse faire aux élèves en se bornant pour sa part à transmettre séparément – et, au fil du cursus, de manière de plus en plus séparée – les savoirs.

Il y avait jadis au moins un moment où une unité organique était proposée : c'était la classe de philosophie. « Couronnement des études », « synthèse suprême des savoirs constitués », elle était censée fournir, en abrégé, une sorte d'encyclopédie des sciences et des humanités. Tous les élèves, loin s'en faut, n'en arrivaient pas là ; mais, au moins, le point de convergence existait, structurant l'ensemble de l'édifice. La philosophie avait donc cette noble tâche de boucler la boucle et de généraliser la culture jusque-là fragmentée en une apothéose ultime et systématique de l'enseignement secondaire. Après quoi, les élèves pouvaient aller conquérir le monde...

À l'évidence, cette perspective d'une synthèse finale des études a aujourd'hui disparu. Il serait *a fortiori* impossible de l'incarner dans une discipline particulière. Ni la philosophie, elle-même éclatée et ayant fait son deuil du « projet

de système », ni quelque science que ce soit ne sauraient plus désormais prétendre fournir cette instance d'unité. Il n'en reste pas moins que cette absence déséquilibre l'ensemble du dispositif. Si nulle cohérence n'est à espérer, quelle limite apporter à l'éclatement des savoirs dans leurs logiques purement internes de spécialisation ?

C'est la conscience de ce déficit qui a mis au goût du jour les appels à l'interdisciplinarité, transdisciplinarité ou autre pluridisciplinarité. L'idée qui prévalait était que la cohérence ou la synthèse viendraient non plus d'une instance suprême ou transcendante, mais de la seule immanence des savoirs. C'est ainsi une logique libertaire qui l'a emporté, fondée sur le pari simple que de la seule juxtaposition des savoirs devait naître, « d'en bas » et mécaniquement, de la culture générale. On peut dire que cette logique a largement échoué.

Je voudrais ici en proposer une autre qui, sans se prévaloir de l'espoir d'une unité des savoirs, ne ferait pour autant pas seulement confiance à l'autogestion amicale des disciplines scolaires.

Faire en sorte que les savoirs disciplinaires tissent des liens sans rien perdre de leur spécificité ; faire en sorte que l'acquisition de ces savoirs soit à la fois facilitée et renforcée par une mise en commun ; faire en sorte que l'utilisation de ces savoirs puisse faire sens et donner matière à création culturelle : telles sont les exigences.

Pour ce faire, il ne s'agit pas, encore une fois, d'instituer une (illusoire) nouvelle matière « trans-

3. Tel était le titre du colloque organisé avec Alain Renaut dans le cadre de la mission ministérielle « La culture générale dans les formations universitaires » (Sorbonne, mai 2003, <http://www.education.gouv.fr/rapport/renaut/default.htm>) qui a débouché sur la création de l'Observatoire européen des politiques universitaires (<http://www.rationalites-contemporaines.paris4.sorbonne.fr>).

versale», mais d'identifier une démarche qui, traversant toutes les disciplines, puisse fournir la base minimale de leur rencontre en offrant par là même des repères dont les élèves et les étudiants ont besoin. De ce point de vue, la démarche qui semblerait la plus propice et la plus pertinente me semble relever de *l'histoire des idées*.

L'histoire des idées
comme généalogie des représentations

Une telle formule doit être immédiatement précisée tant sont nombreux les malentendus possibles. Deux remarques pour tenter de les éviter :

1) Par histoire des idées, je n'entends pas histoire des doctrines (ou histoire intellectuelle). Celle-ci a ses vertus, sa démarche et ses objets, mais elle ne saurait remplir la tâche ici fixée. La succession des doctrines philosophiques, politiques, esthétiques, voire leur affrontement ne permettent pas de donner, par eux-mêmes, ces repères si nécessaires aux enseignants et aux élèves. L'histoire des idées se joue à un tout autre niveau, celui de la généalogie des représentations du monde, des modèles d'intelligibilité, des grandes matrices du vécu humain : histoire de l'État, de l'amour, du bonheur ou du capitalisme ; histoire de la folie, du risque, de la nature, de la guerre ou des femmes ; histoire du beau, de la vie privée, du sacré ou du « manger », etc. La liste n'est évidemment pas exhaustive, mais ces exemples, que l'on peut sans peine rapporter à d'excellents auteurs et de remarquables ouvrages, montrent qu'une telle démarche est très loin de se cantonner aux seules doctrines. Au contraire, elle fait feu de tout bois et son pain des mœurs, des modes de vie, des systèmes éco-

nomiques et sociaux, des visions du monde... Elle transcende aussi les découpages disciplinaires, peut nourrir toutes les « voies » (générale, technologique, professionnelle), préfère la longue durée et la construction idéal-typique au suivi scrupuleux d'une chronologie positive. Elle se nourrit, enfin, de l'érudition sans s'y arrêter. Par quoi l'histoire des idées se distingue manifestement de l'histoire comme discipline. Si, à la fin de sa scolarité, un élève pouvait avoir la chance de posséder quelques idées simples, même simplistes, sur ces grandes évolutions de la culture humaine, ne serait-il pas bien mieux armé pour affronter le monde présent et à venir ?

2) Il ne s'agirait pourtant pas de créer une nouvelle super-discipline, d'exiger un horaire supplémentaire, un Capes et une agrégation de plus, et, par-dessus le marché, une section du Conseil national des universités. Rien de tout cela. À la limite, la promotion de la culture générale comme histoire des idées pourrait se faire sans *rien changer aux programmes actuels*. Sa fonction n'est pas de tout bouleverser, mais de renforcer, d'étayer les savoirs scolaires. Lorsqu'on parle aujourd'hui de la crise de l'autorité, on pense plus souvent à la discipline qu'aux disciplines, aux comportements des élèves qu'aux contenus pédagogiques. Mais la crise de l'autorité touche aussi, et peut-être surtout, le rapport au savoir lui-même : à l'argument d'autorité, comme on dit parfois, a succédé, pour le meilleur et pour le pire, l'autorité de l'argument, qui fait que tout, potentiellement, apparaît « discutable ». C'est la raison pour laquelle enseigner demande aujourd'hui une maîtrise des savoirs d'un niveau nettement supérieur à celui du passé. Les enseignants doivent désormais posséder, au-delà de leur spécialité, les tenants et les aboutissants des matières qu'ils enseignent. Leur mission ne consiste plus seulement à faire maîtriser les

encore en vente et qui sont au-dessus de nos moyens, nous en avons très souvent des équivalents dans nos collections. Il faut laisser les autres acheter les œuvres dont ils n'ont, eux, aucun équivalent. Prenons l'exemple du tableau de Poussin dont on parle maintenant et que l'on invoque pour justifier l'idée qu'il faut vendre certaines œuvres de nos collections, sans quoi nous serions privés d'un chef-d'œuvre. Si l'on estime que c'est un tableau essentiel pour nos collections, il faut que l'État s'investisse un peu plus et que l'on trouve par ailleurs de l'argent grâce au système des donations avec déduction fiscale. Je ne suis pas en mesure de dire si ce Poussin est vraiment essentiel. Je crois qu'il est très important pour Lyon. Mais on peut dire qu'il y a au Louvre plus de quarante toiles de Poussin et que le Louvre pourrait donc en mettre un ou même quelques-uns en dépôt à Lyon. Ce qui ne manque pas d'être étrange, c'est que l'on joue en permanence sur un double registre. D'un côté, on nous dit que la sortie du territoire d'un tableau qui ne fait que virtuellement partie du patrimoine public causera un dommage irréparable. Et, de l'autre, on nous recommande de nous séparer des œuvres qui font déjà effectivement partie de ce patrimoine. Il faudrait se décider.

Le Débat. – Revenons sur le principe de l'inaliénabilité des œuvres du patrimoine public, dont le rapport de MM. Jouyet et Lévy et, à sa suite, un récent éditorial du *Monde* préconisent explicitement la remise en question. On nous explique qu'il s'agit d'une notion à relativiser, en divisant les œuvres en deux classes : les « trésors nationaux » inaliénables et les autres que l'on peut tranquillement mettre sur le marché². Qu'en pensez-vous ?

F. C. – Je trouve une telle position aberrante et je suis effrayée par le fait qu'il ne manque pas

de personnalités importantes pour la prendre au sérieux. Sa mise en application serait une catastrophe. Le musée, c'est une continuité. En introduisant un pareil classement, on ne pourrait pas ne pas se tromper parce que les goûts changent tous les trente ans à peu près et que, donc, ce qui semble aujourd'hui une vulgaire marchandise peut devenir demain un trésor national. Il n'y a pas si longtemps, on trouvait que La Tour n'avait aucun intérêt. Mis à part les questions morales, la question de l'intégrité du patrimoine et d'autres semblables, il s'agit de l'avenir. Nous ne sommes pas un pays comme les États-Unis qui ont formé leurs musées à partir de la fin du XIX^e siècle. Nos collections publiques plongent dans un passé profond, elles résultent d'une longue sédimentation et l'on ne saurait les amputer d'une partie des œuvres sous le prétexte fal-

2. Le rapport recommande d'« autoriser les musées à céder le droit d'utilisation dans des conditions très strictes ». « Plusieurs musées français, explique-t-il, sont riches d'une notoriété exceptionnelle, qui demeure aujourd'hui encore largement sous-valorisée. À l'image du schéma retenu pour le musée Guggenheim de Bilbao et le projet de grand musée d'art islamique d'Abu Dhabi, les principaux musées nationaux devraient être encouragés à développer une politique de valorisation internationale de leur marque, en proposant dans les pays les plus dynamiques en matière culturelle la cession du droit d'utilisation de leur nom. » Parallèlement, le rapport préconise d'« autoriser les musées à louer et vendre certaines de leurs œuvres ». « Les musées, déplorent les auteurs, ne sont actuellement pas propriétaires de leurs œuvres et n'ont pas la capacité d'avoir une gestion dynamique de leurs collections. » « *La Commission considère qu'un autre système devrait être envisagé, dans un cadre garantissant d'un côté l'intérêt national et la préservation des trésors nationaux et, de l'autre, le renouvellement des œuvres et la liberté de gestion des établissements : les œuvres des établissements devraient être classées en deux catégories (les trésors nationaux et les œuvres libres d'utilisation). Les œuvres libres d'utilisation devraient être inscrites à l'actif des établissements et être reconnues aliénables. Elles ne pourraient être louées ou vendues qu'après accord d'une commission ad hoc, compétente pour apprécier la pertinence de l'opération et la technique de valorisation. Les opérations de cessions d'œuvres devraient financer exclusivement des acquisitions* » (*L'Économie de l'immatériel*, Paris, La Documentation française, 2006, p. 123).

lacieux qu'elles paraissent aujourd'hui moins éclatantes que d'autres, sans toucher à l'identité française même, c'est-à-dire à ce que nous voulons transmettre aux générations futures.

K. P. – J'irai plus loin dans ce sens. Et d'abord, je tiens à dire que l'inaliénabilité des œuvres du patrimoine public n'est ni un dogme fantaisiste, ni une lubie des conservateurs, ni une vieillerie juridique. Elle est liée directement à la logique même du musée, si bien que l'on peut dire qu'un musée dont les collections seraient devenues aliénables aurait cessé d'être un musée. Ce serait une suite de collections particulières des conservateurs successifs dont chacun se débarrasserait à son tour de ce qui lui déplait dans l'héritage du prédécesseur et le compléterait selon son goût, s'il avait les moyens de le faire. Mais un musée n'est pas une addition de collections particulières, ce qui crée toute une série de problèmes sur lesquels on ne peut s'arrêter ici. Le caractère essentiel d'un musée, c'est qu'il est immortel, comme l'État, c'est que sa durée de vie est bien plus longue que celle d'une génération humaine. C'est ce qui se traduit précisément dans le principe d'inaliénabilité, qui stipule qu'une génération ne peut pas défaire ce qu'ont fait les générations précédentes. C'est grâce à cela que le musée est musée, c'est-à-dire cette institution qui a pour but de préserver les collections pour un avenir indéfiniment lointain. Ce qui frappe dans les débats d'aujourd'hui, c'est une remise en question, le plus souvent

inconsciente, semble-t-il, de l'idée même du musée avec tout ce qu'elle véhicule, c'est-à-dire l'idée des biens nationaux (même s'il leur arrive d'être juridiquement une propriété privée, comme les collections du Metropolitan qui n'en sont pas moins, en fait, propriété du peuple des États-Unis et d'abord des habitants de New York) et l'idée de la transcendance du musée par rapport à chaque moment du temps, qui est liée à celle de l'État moderne. Il y a là des évolutions mentales très profondes que nous saisissons mal pour le moment. Le musée est un baromètre extrêmement sensible à toutes les variations des conjonctures idéologiques, intellectuelles, artistiques.

F. C. – J'ajouterai à cela une information intéressante : les seuls pays de ce côté de l'Atlantique qui ont vendu des œuvres des musées à une grande échelle sont : l'Union soviétique sous Lénine et le Troisième Reich de Hitler. Ce sont les deux seuls cas où des décisions de ce type ont été prises par un gouvernement. Les bolcheviks ont vendu les chefs-d'œuvre de l'Ermitage qui sont maintenant pour la plupart à la National Gallery de Washington, et les nazis ont vendu aux enchères, en Suisse, ce qu'ils qualifiaient d'« art dégénéré », en permettant ainsi aux musées américains de se doter de remarquables collections d'expressionnistes allemands. Inutile de dire que c'était contre l'avis des conservateurs de l'époque. Il faudrait rappeler cet exemple à nos décideurs politiques.